



Association « Vaincre avec elles »
43 rue du Général de Gaulle – 95220 Herblay-sur-Seine
Déclarée à la sous-préfecture d'Argenteuil sous le n° W951006266

Numéro d'ordre :

Cotisation d'adhésion (à remettre à l'adhérent)

Reçue la somme de €, au titre de la cotisation 20..... Espèces Chèque Virement

De M. Mme Mlle¹ : Nom..... Prénom

Adresse :.....

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de Membre : Actif :

Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et *le cas échéant* à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait en deux exemplaires à le .. / .. / .. .

J'accepte par la présente que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement par l'association pour les besoins de son objet. Les photos pourront être publiées sur les réseaux sociaux de l'association, En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : vaincreavecelles@gmail.com

✂ -----

Numéro d'ordre :

Bulletin d'adhésion (à conserver par l'association)

M. Mme Mlle¹ : Nom Prénom

Adresse :.....

☎ : / / / / Courriel :@.....

Règlement : Espèce Chèque N° de chèque : _____ Virement

Date d'adhésion : Durée de l'adhésion :

Cotisation acquittée :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association « Vaincre avec elles ».

J'accepte par la présente que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement par l'association pour les besoins de son objet. Les photos pourront être publiées sur les réseaux sociaux de. En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Fait en deux exemplaires à, le .. / .. / .. .

Signature de l'adhérent

1 (rayer la mention inutile)